

Le Devoir

POLITIQUE, vendredi, 1 juin 2007, p. a3

Le retour du bulletin chiffré, unique

Un élève qui ne réussira pas pourra redoubler à chacune des années du primaire

Robitaille, Antoine

Le gouvernement Charest a rempli un engagement de l'ADQ hier en instaurant un bulletin national chiffré dont les énoncés ont été simplifiés. Cette mesure a été favorablement accueillie, mais plusieurs se demandent pourquoi le gouvernement a tant attendu avant d'agir.

Québec - Dès la prochaine rentrée scolaire, il y aura un bulletin unique au Québec. Celui-ci sera chiffré en pourcentages, délesté des énoncés abscons propres au «renouveau pédagogique», et on y réintégrera les moyennes de groupe. C'est ce qu'ont annoncé conjointement Jean Charest et la ministre de l'Éducation, Michèle Courchesne, hier à l'école Anne-Hébert, selon l'engagement que le premier ministre avait pris lors du discours inaugural, le 9 mai. C'est toutefois l'ADQ qui avait promis le «bulletin chiffré» dans sa plateforme électorale.

Depuis le début de la réforme de l'éducation, à la fin des années 90, le bulletin a fait l'objet de moult discussions et polémiques. La ministre Courchesne a souligné que le bulletin était devenu un «irritant majeur» de la réforme. Les versions antérieures semblaient souvent avoir été conçues par et pour des experts en pédagogie, a-t-elle soutenu, se disant enthousiaste de présenter un bulletin au langage «très clair».

Dans le modèle présenté hier, plusieurs «libellés de compétences» (ce sur quoi les élèves sont évalués) ont été simplifiés. Ainsi, «lire des textes variés» devient simplement «lire». «Raisonnement à l'aide de concepts et de processus mathématiques» devient «utiliser un raisonnement mathématique» et «proposer des explications ou des solutions à des problèmes d'ordre scientifique ou technologique» se mue en «résoudre des problèmes». Dans chaque matière, la ministre ramène la moyenne du groupe, honnie par la réforme, qui y voyait une atteinte à l'«estime de soi» de l'élève. «Il est encore important de pouvoir situer son enfant dans l'ensemble de la classe pour être capable de bien évaluer son cheminement», a déclaré la ministre.

Élu depuis avril 2003, le gouvernement Charest avait timidement tenté à quelques reprises de s'attaquer à la question du bulletin. En novembre dernier, l'ancien ministre Jean-Marc Fournier avait transféré aux conseils d'établissement la capacité «de faire un bulletin à la mesure de ce qu'ils voulaient» (selon les mots de Jean Charest hier) tout en leur donnant la possibilité d'y inclure des notes mais pas de moyennes de groupe. «On a cependant constaté [...] que malgré cela, [...] l'ensemble du réseau de l'éducation attendait un signal plus clair» de la part du gouvernement, a expliqué le premier ministre. Pourquoi les libéraux, au pouvoir depuis 2003, ont-ils attendu à septembre

2007 avant d'«apporter ce correctif requis» à une réforme adoptée par le Parti québécois? «Il n'est jamais trop tard pour bien faire», a répondu le premier ministre, laconique.

Notons que les fameuses «compétences transversales» demeurent dans le bulletin national. Mais les enseignants ne devront plus se casser la tête pour les évaluer. Désormais, l'enseignant formulera plutôt un commentaire, jugé «plus utile» qu'une note par la ministre.

S'il n'obtient pas les «bonnes notes» en ce qui a trait aux autres compétences, un élève pourra désormais redoubler à chacune des années du primaire, comme c'était le cas avant l'implantation du renouveau pédagogique. Mais puisque c'est une «question extrêmement délicate», il faudra procéder avec prudence, «au cas par cas», et seulement «si les spécialistes, les enseignants, les parents, la direction d'école, à la suite d'un plan d'intervention, à la suite d'un accompagnement personnalisé, jugent qu'il est préférable pour cet enfant-là de reprendre immédiatement son année», a précisé la ministre.

Accueil favorable

Le critique adéquiste en matière d'éducation, François Desrochers, s'est réjoui «pour les parents» que le bulletin soit beaucoup plus clair mais a dit juger que c'est «trop peu, trop tard». Au dire de cet ancien enseignant de géographie en troisième secondaire, la «dérive des bulletins» prouve qu'on avait oublié les parents dans la réforme. «Tout dans la réforme n'est pas mauvais», a-t-il nuancé, mais plusieurs années ont été perdues en improvisation et en expérimentation tandis que des élèves en ont «beaucoup souffert», a-t-il déploré.

Dans le milieu de l'éducation, l'annonce a été accueillie plutôt favorablement. Lise Ouellette, présidente de la Fédération des comités de parents du Québec (FCPQ), a salué «un bulletin national avec un langage clair, accessible et compréhensible pour les parents». «C'est une belle avancée pour les parents du Québec», a-t-elle souligné. À la Fédération des commissions scolaires du Québec, on aurait cependant préféré un bulletin par commission scolaire. «On souhaite qu'il y ait une ouverture pour que les écoles puissent y ajouter une couleur locale», a précisé le président de la FCSQ, André Caron. Quant au redoublement, M. Caron a souligné que cette mesure devra demeurer «exceptionnelle».

Du côté syndical, on a salué les «premiers correctifs». «L'attitude plus pragmatique de la ministre à l'égard de la réforme illustre sa volonté de ne pas la considérer comme un dogme», a fait valoir la présidente de la Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE-CSQ), Johanne Fortier, qui se réjouit de la possibilité de recourir au redoublement tout au long du parcours scolaire. Elle souhaite toutefois qu'on procède à une évaluation du cheminement de l'enfant à chacune des années plutôt qu'à la fin d'un cycle.

La Fédération autonome de l'enseignement (FAE) juge quant à elle «incohérente» l'utilisation des pourcentages pour mesurer des compétences. «C'est comme mesurer une distance en centilitres», a déclaré le responsable des communications, Yves Parenteau. La FAE voudrait revenir carrément à l'évaluation de connaissances plutôt que de compétences.

Le chercheur Normand Baillargeon, professeur en sciences de l'éducation à l'UQAM et très critique du «socio-constructivisme» sous-jacent à la réforme, voit aussi le bulletin national comme une «bonne nouvelle». Lui qui a critiqué le trop grand accent mis sur les compétences aux dépens des connaissances estime qu'on commence à prendre conscience qu'on a beaucoup négligé ces dernières.

La ministre a annoncé hier qu'elle avait sollicité un avis du Conseil supérieur de l'éducation (CSE) en ce qui a trait à la façon de mieux mesurer, dans le bulletin, l'acquisition des connaissances. M. Baillargeon se demande si le CSE est la bonne organisation à consulter sur cette question. «C'est un des drames de cette réforme-là: les gens qui sont appelés à prendre des décisions, à commenter ce qui se passe, à influencer sur les pouvoirs, sont les mêmes qui l'ont conçue», a-t-il déploré. Interrogée à ce sujet hier, la ministre Courchesne a déclaré ceci: «Les ayatollahs, ça ne m'impressionne pas beaucoup.»

Avec la collaboration de Clairandrée Cauchy